

# Sécurité et résilience : anticiper pour mieux protéger

Conseil provincial mars 2025  
Question orale



Monsieur le Président,

Cher.ère.s Collègues,

« *On n'est pas encore en temps de guerre, mais on n'est plus en temps de paix non plus.* »  
Ce n'est pas de moi, mais bien de notre Chef de la Défense, le Général Frederik Vansina. Cette déclaration ne peut nous laisser indifférents. Elle souligne une réalité préoccupante : notre environnement sécuritaire évolue rapidement, et la Belgique, comme l'Europe, ne peut plus se considérer à l'abri des tensions et des menaces.

Dans ce contexte, la devise du Commandement militaire de la Province de Liège prend tout son sens : *Qui vis pacem para bellum*. Si nous voulons préserver la paix, nous devons nous y préparer activement. Cette responsabilité n'incombe pas uniquement aux forces armées, mais à l'ensemble des institutions publiques, y compris notre province.

Notre population ressent déjà ces tensions. Les angoisses liées à la sécurité, à l'approvisionnement énergétique ou encore aux infrastructures critiques sont légitimes. Il est de notre responsabilité d'y répondre avec des mesures concrètes et anticipatives.

La Province de Liège a un rôle essentiel à jouer dans l'anticipation et la résilience face aux crises. Dès lors, je souhaite interroger le Collège provincial sur les actions qu'il envisage pour répondre à cette nouvelle donne sécuritaire.

- 1. Planification et coordination** : Nous connaissons les liens entre nos services provinciaux et les autorités militaires. Mais comment pouvons-nous les raffermir ? Pourquoi ne pas organiser une conférence, un séminaire ou une journée d'étude réunissant militaires et responsables politiques de la Province pour mieux anticiper et coordonner nos actions face aux nouvelles menaces ?
- 2. Sécurité civile et protection des infrastructures** : Nos services de secours et de sécurité sont-ils suffisamment préparés pour faire face à des situations exceptionnelles ? Nous avons sur notre territoire des infrastructures stratégiques comme la centrale nucléaire de Tihange ou l'aéroport de Liège. Quels dispositifs existent pour en garantir la sécurité en cas de menace accrue ?
- 3. Formation et sensibilisation** : La Province peut-elle jouer un rôle dans la formation des citoyens, des entreprises et des services publics aux risques émergents ? Que ce soit par des exercices, des campagnes d'information ou des collaborations avec les forces de sécurité, il est essentiel de renforcer notre capacité de réaction collective.
- 4. Autonomie et résilience** : L'exemple de l'Ukraine nous montre à quel point les infrastructures civiles peuvent être prises pour cibles. Quid si l'approvisionnement en eau se coupait demain ? Avons-nous listé les endroits où il serait possible de s'approvisionner en urgence ? Quid en cas de rupture électrique prolongée ?

Sommes-nous en mesure de garantir un minimum de services essentiels et de soutien à la population ? En tant qu'écologistes, nous avons toujours défendu l'idée d'une autonomie stratégique et énergétique, non seulement pour des raisons environnementales, mais aussi pour des raisons de sécurité. Dépendre d'acteurs étrangers pour des ressources vitales est un risque que nous devons réduire. Quels efforts sont faits au niveau provincial pour avancer vers cette indépendance ?

Bien sûr, la Province ne peut pas tout. Les autres niveaux de pouvoir ont un rôle essentiel à jouer dans cette préparation. Mais la Province doit prendre sa part, en anticipant les risques et en renforçant la résilience de notre territoire et de ses habitants.

Il ne s'agit pas d'être alarmiste, mais bien de faire preuve de lucidité et d'anticipation. Si nous voulons protéger la paix, il est de notre devoir de nous préparer à préserver notre sécurité et celle de nos concitoyens.

J'invite donc le Collège provincial à clarifier sa vision et ses initiatives en la matière, afin que notre province ne soit pas prise au dépourvu face aux défis de demain.

Je vous remercie.

Marc Magnery, Conseiller provincial ECOLO

Murielle Frenay, Cheffe de groupe ECOLO au Conseil provincial

---

**Contact presse**

Marc Magnery  
[marc.magnery@provincedeliege.be](mailto:marc.magnery@provincedeliege.be)

+32 486 28 51 49